



Dominic Jaar

Conseiller juridique, Conseils Ledjit Inc.

T 514.212.9348

F 514.866.6590

djaar@ledjit.ca

www.ledjit.ca

Expert des technologies juridiques et de l'administration de la preuve électronique, Dominic Jaar est conseiller juridique chez Conseils Ledjit Inc., la seule firme canadienne spécialisée en technologie juridique, gestion de l'information et administration de la preuve électronique (www.linkedin.com/in/dominicjaar).

Il agit comme conférencier à travers l'Amérique du Nord et a rédigé plusieurs articles relatifs au droit et aux technologies de l'information. (www.ledjit.ca/conferences/). Il est fréquemment cité dans la presse comme un expert en administration de la preuve électronique (www.claimid.com/dominicjaar).

Me Jaar est membre du comité éditorial de Sedona Canada et a été en charge de la rédaction de la version française des Principes de Sedona Canada sur l'administration de la preuve électronique qui sont maintenant repris par le législateur dans différentes provinces. Il est aussi membre des groupes de travail 1 (États-Unis) et 6 (International) de *The Sedona Conference*. Me Jaar est membre du comité organisateur du *American Bar Association Techshow*. Il co-préside le comité consultatif sur les TI du Barreau de Montréal avec le juge en chef adjoint de la cour Supérieure et agit comme président de la Section de gestion de la pratique et des technologies de l'Association du Barreau Canadien. Il est administrateur et membre du comité exécutif de l'Association Canadienne du droit des Technologies de l'Information (www.it-can.ca). Il est le fondateur et l'organisateur principal de LegalIT, la conférence canadienne bijuridique et bilingue sur les technologies juridiques (www.legalit.ca).

Avant de fonder Ledjit, Me Jaar agissait comme conseiller juridique en litige commercial chez Bell Canada où il plaidait des causes liées aux technologies et avisait ses clients quant à l'administration de la preuve électronique et à la gestion de l'information. Préalablement, Me Jaar pratiquait dans le groupe de litige commercial de Borden Ladner Gervais. Il est membre du Barreau du Québec et est diplômé de l'Université Laval après avoir étudié la Common Law à Western University et le droit international et européen à Aix-Marseille III.